

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	5
INTRODUCTION GÉNÉRALE	9
1. Vue d'ensemble	9
Section 1 <i>La notion d'obligation</i>	9
2. L'importance du droit des obligations	9
3. Siège de la matière : la place du droit des obligations dans le Code civil	11
4. (suite) Les liens du droit des obligations avec d'autres matières	12
5. Définition de l'obligation civile	13
6. Le droit de créance, un droit subjectif parmi d'autres	15
7. Une notion équivoque : l'obligation. Obligation, devoir, incombance	17
8. Obligation civile et obligation naturelle	19
9. (suite) La mutation de l'obligation naturelle en une obligation civile	20
10. Les « parties » à l'obligation	21
11. Éléments de bibliographie	22
Section 2 <i>Classifications des obligations</i>	24
12. Introduction	24
SOUS-SECTION 1 CLASSIFICATION DES OBLIGATIONS EN FONCTION DE LEUR OBJET	24
13. Les obligations de donner, de faire et de ne pas faire	24
14. (suite) Intérêts pratiques de la distinction	26
15. Une autre distinction fondée sur l'objet de l'obligation : les obligations pécuniaires et les obligations non pécuniaires	27
16. La distinction des obligations de moyens et de résultat	28
SOUS-SECTION 2 CLASSIFICATION DES OBLIGATIONS EN FONCTION DE LEUR SOURCE	29
17. Introduction	29
§ 1 La classification du Code civil	29
18. Les divisions prévues par l'article 1370	29
19. Première source : le contrat	30
20. Deuxième source d'obligations : le quasi-contrat	30
21. Troisième source : les quasi-délits et délits	32
22. Quatrième source : les obligations qui résultent de la seule autorité de la loi	33
23. L'article 1370 : un système fermé des sources d'obligations ?	34

§ 2 Classifications des sources d'origine doctrinale	36
24. Actes juridiques ou faits juridiques — Obligations volontaires ou légales	36
Section 3 <i>Évolution du droit des obligations</i>	37
25. Une apparente stabilité	37
26. La part du droit romain et de la tradition de l'ancien droit français	38
27. Le rôle de la jurisprudence dans l'évolution du droit des obligations	39
28. Le rôle de la doctrine et de la pratique	39
29. L'importance des principes généraux du droit dans l'évolution du droit des obligations	41
30. Le rôle du législateur	43
31. La protection de la partie faible au contrat	45
32. L'harmonisation internationale du droit des contrats	48
33. Le mouvement d'eupéanisation du droit des obligations et des contrats	49
34. Plan de l'ouvrage	52

LIVRE 1

LA THÉORIE GÉNÉRALE DU CONTRAT

35. Vue d'ensemble du livre premier	53
---	----

PARTIE 1

NOTIONS GÉNÉRALES SUR LE CONTRAT

36. Introduction	55
------------------------	----

Chapitre 1

DÉFINITION DU CONTRAT	55
-----------------------------	----

37. Convention et contrat	55
38. Le contrat, un acte juridique bilatéral	57
39. La différence entre les contrats et les actes juridiques unilatéraux	57
40. La nécessité d'un <i>animus contrahendi</i>	59
41. (suite) Les actes de pure courtoisie ou de complaisance	60
42. (suite) <i>Gentlemen's agreement</i>	61
43. Contrat bipartite ou multipartite	61
44. Contrat et clauses contractuelles	63
45. Contrat et groupe de contrats	64
46. Le contrat avec soi-même	65

Chapitre 2

TYPOLOGIE DES CONTRATS	66
------------------------------	----

47. Introduction	66
------------------------	----

Section 1 <i>Les distinctions prévues explicitement par le Code civil</i>	67
--	----

48. Trois distinctions	67
------------------------------	----

SOUS-SECTION 1 LES CONTRATS UNILATÉRAUX ET LES CONTRATS SYNALLAGMATIQUES	67
--	----

49. Définition	67
----------------------	----

50. Une classification qui n'intéresse pas l'ordre public	68
---	----

51. Les contrats synallagmatiques imparfaits	69
--	----

52. Intérêts pratiques de la distinction	69
SOUS-SECTION 2 CONTRATS À TITRE ONÉREUX ET CONTRATS À TITRE GRATUIT	70
53. Contrats de bienfaisance et contrats à titre onéreux	70
54. Deux catégories de contrats à titre gratuit	72
55. Gratuité par essence ou par nature	73
56. Intérêts pratiques de la distinction entre contrats à titre gratuit et contrats à titre onéreux	73
SOUS-SECTION 3 LES CONTRATS COMMUTATIFS ET ALÉATOIRES	74
57. Les textes du Code	74
58. La défiance du législateur de 1804	75
59. Intérêts de la distinction	76
Section 2 Distinctions sous-entendues par le Code civil	77
60. Introduction	77
SOUS-SECTION 1 LA DISTINCTION ENTRE CONTRATS CONSENSUELS, RÉELS ET SOLENNELS	77
61. Le principe du consensualisme	77
62. Les contrats réels	78
63. Les contrats solennels : notion	79
64. Les contrats solennels prévus par le Code civil	79
65. (suite) Le formalisme solennel prévu par des législations modernes	81
SOUS-SECTION 2 LES CONTRATS NOMMÉS ET LES CONTRATS INNOMÉS	81
66. La distinction	81
67. Un exemple : les contrats de services à titre gratuit innommés	83
SOUS-SECTION 3 LES CONTRATS CONCLUS INTUITU PERSONAE	86
68. Notion	86
69. Le régime particulier des contrats <i>intuitu personae</i>	88
SOUS-SECTION 4 LES CONTRATS CIVILS ET LES CONTRATS COMMERCIAUX	89
70. Contrats civils et contrats commerciaux	89
71. Les intérêts de la distinction entre contrats commerciaux et contrats civils	90
Section 3 Autres distinctions	92
72. Vue d'ensemble des autres classifications	92
73. Contrats administratifs	92
74. Contrats principaux et contrats accessoires	93
75. Contrats à exécution instantanée et contrats à exécution successive	94
76. Contrats-cadres et contrats d'application	95
77. Contrats nationaux et contrats internationaux	95
78. Contrats conclus de gré à gré et contrats d'adhésion	96
Section 4 Les contrats de consommation	99
79. Introduction	99
SOUS-SECTION 1 LES CONTRATS CONCLUS ENTRE VENDEURS ET CONSOMMATEURS	
RÉGIS PAR LA LOI DU 14 JUILLET 1991	99
80. Vue d'ensemble	99
A. <i>Le champ d'application de la loi</i>	101
81. Introduction	101
82. Le vendeur	101
83. La notion de consommateur	102
84. La notion de produits	103
85. Clauses — conditions — combinaisons	103
B. <i>La notion de clause abusive</i>	103
86. L'article 31, §§ 1 ^{er} et 3	103

87.	Caractère subsidiaire de l'article 31, § 1 ^{er}	104
88.	La liste noire de l'article 32	105
SOUS-SECTION 2 LES CONTRATS ENTRE UN TITULAIRE DE PROFESSION LIBÉRALE ET SES CLIENTS AU SENS DE LA LOI DU 2 AOÛT 2002		106
89.	Introduction	106
90.	Champ d'application de la loi	106
91.	Définition générale de la clause abusive	107
92.	La liste des clauses abusives	107

Chapitre 3

LES GRANDS PRINCIPES DU DROIT DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

ET LEUR ÉVOLUTION

93.	Introduction	108
-----	--------------------	-----

Section 1 *Le principe de l'autonomie de la volonté et la place de la volonté humaine dans le droit des contrats*

94.	Introduction	109
95.	Les origines de la théorie de l'autonomie de la volonté	109
96.	La volonté individuelle au cœur du contrat	110
97.	Les principes déduits de l'autonomie de la volonté	110
98.	Critiques de l'autonomie de la volonté	111

Section 2 *Les principes fondamentaux du droit des contrats : brève présentation et évolution*

99.	Cinq principes fondamentaux du droit des contrats	113
-----	---	-----

SOUS-SECTION 1 LE PRINCIPE DE LA LIBERTÉ CONTRACTUELLE

100.	Portée du principe	114
101.	La liberté de conclure	114
102.	Le libre choix du cocontractant	115
103.	Le choix du contrat et de son contenu	116
104.	(suite) Détermination autoritaire du contenu	116

SOUS-SECTION 2 LE PRINCIPE DU CONSENSUALISME

105.	Portée du principe	118
106.	Renaissance du formalisme	119
107.	Les avatars du contrat de vente	120

SOUS-SECTION 3 LE PRINCIPE DE LA CONVENTION-LOI

108.	Portée du principe. Exceptions. Renvoi	121
109.	Le fondement de la force obligatoire du contrat	121

SOUS-SECTION 4 LE PRINCIPE DE LA RELATIVITÉ DES EFFETS INTERNES DES CONVENTIONS

110.	Principe. Exceptions. Renvoi	122
------	------------------------------------	-----

SOUS-SECTION 5 LE PRINCIPE DE L'EXÉCUTION DE BONNE FOI

111.	L'essor de la bonne foi	123
	§ 1 Les fonctions de la bonne foi dans l'exécution des conventions	125
112.	Les fonctions de la bonne foi : vue d'ensemble	125
113.	La bonne foi dans sa fonction modératrice	126
114.	(suite) Les critères de l'abus	127
115.	(suite) Applications de la fonction modératrice de la bonne foi	128
116.	(suite) Les sanctions de l'abus de droit	129
	§ 2 Un impératif qui domine toute la vie du contrat	130
117.	La bonne foi dans la négociation et la conclusion du contrat	130

118.	La bonne foi et la fin du contrat	130
------	---	-----

PARTIE 2

LA CONCLUSION DU CONTRAT

119.	La conclusion du contrat : une étape, parmi d'autres, du « processus contractuel »	131
120.	La réalité se joue parfois des découpages théoriques	132
121.	Vue d'ensemble de la conclusion du contrat	132

Titre 1

Le processus dynamique de conclusion du contrat

122.	La diversité des questions à examiner	133
------	---	-----

Chapitre 1

LE CONTRAT EST LA RENCONTRE D'UNE OFFRE ET D'UNE ACCEPTATION

123.	Introduction. La nécessité d'une offre et d'une acceptation	134
------	---	-----

Section 1 *La période précontractuelle*

124.	Notion	135
125.	Liberté dans la conduite des négociations et liberté de rupture de celles-ci	135
126.	Le devoir d'information	137

Section 2 *L'offre de contrat*

127.	Définition	139
128.	La fermeté de l'offre	140
129.	(suite) La fermeté de l'offre et la problématique des réserves	141
130.	La précision de l'offre	141
131.	L'extériorisation de l'offre	143
132.	La forme de l'offre	143
133.	Le caractère obligatoire de l'offre	143
134.	L'irrévocabilité de l'offre	144
135.	Sanction de la révocation fautive de l'offre	145
136.	Caducité de l'offre	146

Section 3 *L'acceptation de l'offre*

137.	Notion	146
138.	Liberté d'acceptation	147
139.	Liberté de la forme	147

Section 4 *Remise en cause de l'analyse traditionnelle fondée sur la rencontre d'une offre et d'une acceptation*

140.	Position du problème	149
141.	Une autre approche de la formation du contrat	150

Chapitre 2

LA CONCLUSION DES CONTRATS À DISTANCE, NOTAMMENT PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

142.	Introduction	150
------	--------------------	-----

143.	Question de terminologie. Plan	151
Section 1	<i>La conclusion des contrats à distance : régime de droit commun des « contrats entre absents »</i>	152
144.	Les théories en présence	152
145.	Théorie retenue par la Cour de cassation : la réception	153
146.	Le caractère supplétif de la théorie de la réception	154
Section 2	<i>Le régime des contrats de consommation conclus à distance</i>	155
147.	Les dispositions de la loi du 14 juillet 1991	155
148.	Champ d'application	156
149.	Un renforcement de l'obligation d'information	156
150.	Un droit de renonciation au contrat	157
151.	L'interdiction pour le vendeur d'exiger un paiement anticipé	158
152.	L'exécution de la commande	158
Section 3	<i>Les conditions supplémentaires prévues pour les contrats conclus par voie électronique</i>	159
153.	Introduction	159
154.	Champ d'application de la loi	159
155.	La méthode des équivalents fonctionnels appliquée aux contrats « dématérialisés »	160
156.	Obligations d'information	161
157.	Informations concernant le prestataire de service de la société de l'information	162
158.	Informations destinées à assurer la transparence du processus contractuel	162
159.	Informations imposées postérieurement à la passation de la commande	163
160.	Informations relatives aux conditions générales contractuelles	163
Chapitre 3		
	LA CONCLUSION DU CONTRAT PAR VOIE DE REPRÉSENTATION	164
161.	Introduction : le rôle et la diversité des intermédiaires dans la négociation et la conclusion des contrats	164
Section 1	<i>Généralités à propos de la représentation</i>	164
162.	Définition de la représentation	164
163.	Sources de la représentation	165
164.	Mandataire et simple messenger	165
165.	La représentation est, selon les cas, parfaite ou imparfaite	166
166.	La représentation des personnes morales	167
Section 2	<i>La représentation d'une partie par un mandataire</i>	167
167.	Un contrat à double détention	167
168.	Le principe de représentation	168
169.	Applications du principe de la représentation	169
170.	Les conséquences d'un dépassement de pouvoirs	170
171.	La ratification	171
172.	Le mandat apparent	171
Chapitre 4		
	LES LETTRES D'INTENTION ET LES CONTRATS PRÉLIMINAIRES	173
173.	Introduction	173
Section 1	<i>Les promesses de contrat</i>	173
174.	Une question complexe	173

SOUS-SECTION 1 LES PROMESSES UNILATÉRALES DE CONTRAT	174
175. La promesse unilatérale de contrat : définition	174
176. Un contrat innommé aux multiples applications	174
177. La licéité des promesses unilatérales	175
178. La situation des parties pendant la période d'option	175
179. La situation des parties pendant la période de réalisation	177
180. Promesse de contrat et exécution en nature	178
SOUS-SECTION 2 LES PROMESSES BILATÉRALES DE CONTRAT	179
181. Les promesses bilatérales de contrat : définition	179
SOUS-SECTION 3 LES PACTES DE PRÉFÉRENCE	179
182. Notion	179
183. Nature juridique	180
184. Les obligations du promettant	181
185. Les sanctions de la violation du droit de préférence	182
Section 2 <i>Les lettres d'intention</i>	184
186. Introduction	184
187. Les principales catégories de lettres d'intention	185
188. Première catégorie : le rattachement à des notions classiques	186
189. Deuxième catégorie : les contrats partiels	186
190. Troisième catégorie : les lettres d'intention sans engagement juridique	187
191. Quatrième catégorie de lettres d'intention : les contrats préparatoires accessoires	188
192. Une question délicate : la présence de l' <i>animus contrahendi</i>	188
Chapitre 5	
L'ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES CONTRACTUELLES	190
193. Introduction. La fréquence des conditions générales contractuelles	190
Section 1 <i>L'opposabilité des conditions générales et des clauses contractuelles</i>	191
194. Les conditions d'opposabilité	191
195. L'inopposabilité des conditions générales	191
196. Première condition de l'opposabilité des conditions générales : la connaissance	192
197. La possibilité de prendre connaissance	193
198. Seconde condition : l'acceptation	193
199. Les conditions générales inscrites sur la facture	194
Section 2 <i>Le conflit entre conditions contractuelles</i>	195
200. Le conflit entre conditions générales	195
201. Deux hypothèses	196
202. Quatre théories	196
203. Le conflit entre conditions générales et conditions particulières	197
Chapitre 6	
UN CONSENTEMENT RÉFLÉCHI : LE DROIT DE RENONCIATION	
PRÉVU PAR CERTAINES LÉGISLATIONS	197
204. Introduction	197
Section 1 <i>Vue d'ensemble des hypothèses de droit de renonciation</i>	198
205. Deux catégories de dispositions légales	198
Section 2 <i>Un formalisme d'information et ses sanctions</i>	199
206. Portée du formalisme d'information	199
207. Sanctions du non-respect du formalisme	199

Section 3	<i>Nature juridique du droit de renonciation</i>	200
208.	Une question controversée	200
209.	Bref aperçu de l'état de la doctrine	200
210.	Le droit de renonciation, un droit potestatif affectant l'exécution d'un contrat déjà formé	201
Section 4	<i>L'exercice du droit de renonciation</i>	202
211.	La renonciation en tant qu'acte juridique unilatéral	202
212.	Une faculté discrétionnaire qui s'exerce « sans frais ni indemnité »	203
213.	<i>Quid</i> de l'abus de droit en matière de renonciation ?	203
Section 5	<i>Les effets du droit de renonciation</i>	204
	§ 1 Le sort du contrat avant l'exercice du droit de renonciation	204
214.	Introduction	204
215.	La reconnaissance d'un droit de renonciation ne suspend pas, en règle, l'exécution du contrat	204
216.	La loi peut reconnaître au délai de réflexion un effet suspensif	204
	§ 2 L'effet rétroactif de la renonciation	205
217.	Un effet rétroactif	205

Titre 2

La formation du contrat

envisagée d'un point de vue statique

218.	Vue d'ensemble des conditions de validité	205
219.	Plan	206

Chapitre 1

	LES CONSENTEMENTS DES PARTIES	207
220.	Les diverses questions relatives au consentement	207
Section 1	<i>La nécessité d'un consentement</i>	207
221.	Définition du consentement	207
222.	Primauté de la volonté réelle et correctifs	208
223.	Hypothèses de discordance entre la volonté réelle et la volonté déclarée	209
224.	L'absence de consentement	210
Section 2	<i>La nécessité d'un consentement de bon aloi : les vices de consentement</i>	211
225.	Vue d'ensemble. Les intérêts en conflit	211
226.	Les liens entre les vices de consentement	212
227.	Les liens entre les vices du consentement et la responsabilité civile	213
	SOUS-SECTION 1 L'ERREUR SPONTANÉE	214
228.	Les catégories d'erreur	214
	§ 1 L'erreur en tant que vice du consentement	214
229.	L'article 1110 du Code civil	214
	A. <i>L'erreur sur la substance</i>	215
	a) Les conditions de l'erreur sur la substance	215
230.	Le caractère dialectique de la question	215
231.	L'erreur doit être déterminante du consentement de l'errans	215
232.	L'erreur peut être de fait ou de droit	216
233.	Les correctifs dictés par le besoin de sécurité juridique. 1. L'erreur doit être commune	217
234.	(suite) 2. L'erreur ne peut être inexcusable	218

b) Le régime juridique de l'erreur sur la substance	221
235. Une cause de nullité relative de la convention	221
236. La prise en charge du risque d'erreur	221
237. Distinction entre l'annulation du chef d'erreur sur la substance et d'autres recours	221
238. Erreur et responsabilité aquilienne	222
B. <i>L'erreur sur la personne</i>	222
239. Notion	222
§ 2 L'erreur-obstacle	223
240. Notion	223
§ 3 Les erreurs indifférentes	224
241. Énumération	224
SOUS-SECTION 2 L'ERREUR CONSÉCUTIVE AU DOL	225
242. L'ambiguïté du mot « dol »	225
§ 1 Les conditions du dol	225
243. La nécessité de manœuvres	225
244. (suite) Le dol par réticence	226
245. Le caractère intentionnel des manœuvres	228
246. Le caractère déterminant du dol	228
247. L'origine du dol	229
§ 2 Le régime juridique du dol	230
248. La preuve du dol	230
249. Le dol permet d'élargir les hypothèses d'annulation du contrat pour erreur	230
250. Une cause de nullité relative	231
251. Dol et responsabilité aquilienne	231
SOUS-SECTION 3 LA VIOLENCE	232
252. Introduction	232
253. Notion	233
254. Nature du mal	233
255. Origine du mal	234
256. Une menace grave et imminente	235
257. Le caractère déterminant de la violence	235
258. Appréciation du caractère impressionnant de la menace	235
259. Le caractère illégitime de la violence	236
260. Régime juridique de la nullité pour violence	238
SOUS-SECTION 4 LA LÉSION	238
261. La lésion. Définition	238
§ 1 Les hypothèses où la lésion est sanctionnée par la loi	238
262. Hypothèses dans lesquelles la lésion est cause de rescision	238
263. La définition générale de la clause abusive dans les contrats de consommation	239
§ 2 Les initiatives jurisprudentielles visant à lutter contre les conventions déséquilibrées	240
264. La lésion qualifiée	240
265. Les conditions de la lésion qualifiée	240
266. Fondement légal	241
267. La théorie de la réductibilité du salaire du mandataire	241
Chapitre 2	
LA CAPACITÉ DES PARTIES CONTRACTANTES	243
268. Introduction	243

Section 1	<i>Généralités sur la capacité contractuelle des personnes physiques</i>	243
269.	Capacité de jouissance et capacité d'exercice	243
270.	Incapacité de jouissance des personnes physiques	243
271.	Incapacité d'exercice des personnes physiques	244
272.	Incapacité d'exercice et absence de consentement	245
Section 2	<i>Sanctions de l'incapacité</i>	246
273.	Sanction de l'incapacité : la nullité	246
274.	Une sanction particulière : la rescision	246
275.	L'hypothèse du mineur qui a dissimulé son incapacité	247
276.	Un correctif à la rétroactivité de la rescision ou de la nullité : l'article 1312 du Code civil	247
Section 3	<i>Généralités sur la capacité contractuelle des personnes morales</i>	248
277.	Notion de personne morale	248
278.	La pleine capacité de principe des personnes morales	249
279.	Les organes des personnes morales	249
280.	Exceptions à la pleine capacité	250
 Chapitre 3		
	L'OBJET DU CONTRAT	252
Section 1	<i>Généralités</i>	252
281.	Une notion à sens multiples	252
282.	L'objet : une condition de validité de l'obligation, et, dans certains cas, du contrat	252
283.	L'objet, une condition de validité et non d'existence du contrat	253
Section 2	<i>Les conditions auxquelles doit satisfaire l'objet</i>	253
284.	Les conditions	253
SOUS-SECTION 1 UN OBJET POSSIBLE		
285.	Caractéristiques de l'impossibilité	253
SOUS-SECTION 2 UN OBJET QUI EST LICITE ET QUI SE TROUVE DANS LE COMMERCE		
286.	Principe	254
287.	Choses futures	254
288.	Une chose dans le commerce	255
289.	L'illicéité de l'objet	255
SOUS-SECTION 3 UN OBJET DÉTERMINÉ OU À TOUT LE MOINS DÉTERMINABLE		
290.	Principe	256
291.	Détermination de l'objet par une tierce personne	257
292.	Détermination de l'objet par une des parties	257
293.	(suite) Protection de l'autre partie en cas de détermination unilatérale de l'objet	258
 Chapitre 4		
	LA CAUSE DU CONTRAT	260
294.	Introduction	260
295.	La jurisprudence de la Cour de cassation	261
296.	Les acceptions de la cause	261
297.	État actuel de la doctrine et de la jurisprudence	263
Section 1	<i>L'utilité individuelle de la cause : la nécessité d'une cause</i>	264
298.	Les questions à traiter	264
299.	La nécessité d'une cause qui soit exacte	264
300.	Le billet non causé : l'article 1132	265
301.	Les actes abstraits. Définition	266

302. Les actes abstraits. Exemples	266
Section 2 <i>L'utilité sociale de la cause : la nécessité d'une cause licite</i>	269
SOUS-SECTION 1 GÉNÉRALITÉS	269
303. L'utilité sociale de la cause	269
304. Exemples de causes illicites	270
SOUS-SECTION 2 LE CAS PARTICULIER DU MOBILE ILLICITE UNILATÉRAL	270
305. Position du problème	270
306. La situation du cocontractant innocent	274

Chapitre 5

LA CONFORMITÉ DU CONTRAT À L'ORDRE PUBLIC, AUX BONNES MŒURS ET AUX LOIS IMPÉRATIVES

307. Introduction	276
Section 1 <i>Les notions d'ordre public, de bonnes mœurs et de dispositions impératives</i>	277
308. L'ordre public : définition	277
309. Précisions importantes	278
310. Ordre public textuel et ordre public virtuel	279
311. Les bonnes mœurs	280
312. Les dispositions légales impératives	281
Section 2 <i>Les sanctions de l'illicéité</i>	285
313. Introduction	285
314. La contrariété à l'ordre public ou aux bonnes mœurs	285
315. La violation d'une disposition légale impérative	286
316. Les adages « <i>Nemo auditur suam propriam turpitudinem allegans</i> » et « <i>In pari causa turpitudinis cessat repetitio</i> »	287

Titre 3

Les sanctions des défauts dans la formation du contrat et des fautes précontractuelles

317. Introduction	288
-------------------------	-----

Chapitre 1

LES SANCTIONS D'UN VICE DANS LA FORMATION DU CONTRAT

318. Vue d'ensemble du droit belge	288
Section 1 <i>La nullité du contrat</i>	289
319. Introduction	289
SOUS-SECTION 1 LA NULLITÉ : MISE EN ŒUVRE, PAR LA VOIE JUDICIAIRE, DU DROIT DE CRITIQUE	290
320. La théorie de l'inexistence	290
321. L'arrêt de la cafetière ivre et ses enseignements	291
322. La mise en œuvre d'un droit de critique par voie d'action ou d'exception	292
323. Typologie des nullités : nullité textuelle ou virtuelle	292
324. Suite de la typologie : nullité obligatoire ou facultative	293
325. Suite de la typologie : nullité relative ou absolue	293

Sous-section 2	LA DISTINCTION ENTRE LA NULLITÉ RELATIVE ET LA NULLITÉ ABSOLUE DU CONTRAT	294
326.	Introduction	294
327.	Les titulaires du droit de critique et l'office du juge	295
328.	La possibilité d'une confirmation des actes entachés d'une cause de nullité relative	297
329.	Le délai de prescription de l'action en nullité	299
330.	Les adages « <i>Nemo auditur...</i> » et « <i>In pari causa turpitudinis...</i> »	301
Sous-section 3	LA NULLITÉ PARTIELLE DE LA CONVENTION	301
331.	Nullité totale ou partielle ?	301
Section 2	<i>Les sanctions des clauses illicites</i>	303
332.	Éventail des sanctions	303
Sous-section 1	L'ÉLIMINATION DE LA CLAUSE ILLICITE	303
333.	Une diversité de termes	303
334.	La sanction de la nullité de la clause	304
335.	<i>Quid</i> de l'expression européenne « ne lie pas » ?	305
336.	La thèse dominante concernant le « réputé non écrit » : un synonyme de la nullité	305
337.	La thèse favorable à l'autonomie du « réputé non écrit »	306
338.	Les caractéristiques du « réputé non écrit »	307
339.	Le « réputé non écrit » et l'indispensable recherche de la volonté du législateur	308
340.	La jurisprudence traditionnelle de la Cour de cassation	309
341.	L'arrêt du 25 avril 2003 : un revirement de jurisprudence ?	310
Sous-section 2	LA RÉVISION JUDICIAIRE DE LA CLAUSE ILLICITE ET L'ACTION EN CESSATION	312
342.	Le pouvoir de révision de la clause et les actions en cessation	312
Section 3	<i>Les effets de l'annulation</i>	313
343.	Une question délicate	313
Sous-section 1	LES RESTITUTIONS CONSÉCUTIVES À L'ANNULATION DU CONTRAT	313
344.	Un mode de dissolution rétroactif du contrat	313
345.	Fondement des restitutions	314
346.	Régime des restitutions	315
Sous-section 2	EXCEPTIONS ET TEMPÉRAMEMENTS AU CARACTÈRE RÉTROACTIF DE L'ANNULATION	316
347.	Introduction	316
	A. <i>Exceptions à la rétroactivité entre parties</i>	316
348.	Textes particuliers	316
349.	Les contrats illicites et l'adage « <i>In pari causa turpitudinis...</i> »	317
350.	L'annulation des contrats à exécution successive ou continue	319
	B. <i>Protection des tiers</i>	319
351.	Le principe de la rétroactivité	319
352.	La protection en matière mobilière	320
353.	La protection en matière immobilière	320
354.	Le sort des actes d'administration	320
355.	La rescision pour lésion en matière de vente immobilière	321
Chapitre 2		
	LA RESPONSABILITÉ PRÉCONTRACTUELLE	321
356.	Introduction. La <i>culpa in contrahendo</i>	321
357.	Plan	322
Section 1	<i>La responsabilité extracontractuelle en l'absence de contrat</i>	323
358.	Introduction. Deux hypothèses	323

SOUS-SECTION 1 LA RUPTURE FAUTIVE DES POURPARLERS CONTRACTUELS	323
359. Les devoirs des négociateurs	323
360. Fondement juridique de ces devoirs : l'article 1382 du Code civil	323
361. La faute précontractuelle. Illustrations	324
362. Le dommage réparable	324
363. (suite) Les avantages espérés de la conclusion du contrat	325
SOUS-SECTION 2 LA RÉVOCATION FAUTIVE DE L'OFFRE DE CONTRAT	326
364. Le caractère obligatoire de l'offre	326
365. La conclusion forcée du contrat	327
366. La réparation pécuniaire	327
367. La conclusion du contrat entre l'offrant et une tierce personne	327
Section 2 <i>La responsabilité extracontractuelle en présence d'un contrat « réalité viciée »</i> ..	328
368. Introduction	328
SOUS-SECTION 1 LA RESPONSABILITÉ PRÉCONTRACTUELLE EN CAS D'ANNULATION DU CONTRAT	328
369. La responsabilité de la partie qui est à l'origine de la cause de nullité	328
370. La faute de la partie qui réclame la nullité	329
SOUS-SECTION 2 LA RESPONSABILITÉ PRÉCONTRACTUELLE EN L'ABSENCE D'ANNULATION DU CONTRAT	329
371. Deux hypothèses	329
372. La faute précontractuelle qui n'est pas cause de nullité	330

PARTIE 3

LES EFFETS DU CONTRAT ENTRE PARTIES

331

373. Introduction	331
-------------------------	-----

Chapitre 1

LE PRINCIPE DE LA CONVENTION-LOI	331
--	-----

374. Introduction	331
-------------------------	-----

Section 1 <i>Le principe</i>	332
---	-----

375. Force obligatoire du contrat et contenu obligationnel	332
--	-----

376. La force obligatoire du contrat pour les juges	333
---	-----

377. Applications du principe	334
-------------------------------------	-----

378. La force obligatoire du contrat pour le législateur	335
--	-----

Section 2 <i>Les exceptions au principe de la convention-loi</i>	336
---	-----

379. Introduction	336
-------------------------	-----

SOUS-SECTION 1 LIMITATIONS D'ORIGINE LÉGALE	336
---	-----

380. Pouvoir de révision des tribunaux	336
--	-----

381. L'application immédiate de certaines lois aux contrats en cours	337
--	-----

382. Droit de résiliation unilatérale et droit de renonciation	337
--	-----

SOUS-SECTION 2 LIMITATIONS D'ORIGINE JUDICIAIRE	338
---	-----

383. Trois limitations	338
------------------------------	-----

Chapitre 2

LA PORTÉE INTERNE DU CONTRAT : LES EFFETS DU CONTRAT ENTRE PARTIES	339
--	-----

384. Introduction	339
-------------------------	-----

Section 1	<i>Les contrats ayant un contenu obligationnel</i>	339
385.	Les sources des obligations : l'article 1135 du Code civil	339
	§ 1 Le contenu obligationnel résultant de la volonté commune des parties	340
386.	« Ce qui y est exprimé »	340
	§ 2 Les sources d'obligations permettant de combler les lacunes de l'accord des parties	341
387.	Le comblement des lacunes grâce à l'article 1135 et à l'article 1134, alinéa 3	341
388.	Des obligations supplétives de nature contractuelle	342
389.	Les suites de la loi	343
390.	Les suites de l'usage	343
391.	(suite) Usage de droit	344
392.	(suite) L'usage de fait ou conventionnel	346
393.	Les suites de l'équité	347
394.	La bonne foi et sa fonction complétive	347
Section 2	<i>Les contrats translatifs de droit</i>	348
395.	Une obligation fondamentale de dare	348
396.	Les conventions translatives de créance	348
397.	Moment du transfert	349
	§ 1 Le moment du transfert <i>inter partes</i>	349
398.	Principe du transfert <i>solo consensu</i>	349
399.	Importance de la question	350
	§ 2 Exceptions au transfert de propriété <i>solo consensu</i>	350
400.	Vue d'ensemble	350
401.	Les clauses de réserve de propriété	351
402.	Les choses de genre	352
403.	Les choses futures	353
404.	Les obligations alternatives	353
	§ 3 Le transfert vis-à-vis des tiers	353
405.	Le principe d'opposabilité de plein droit	353
406.	Le formalisme d'opposabilité pour les mutations en matière immobilière	353
407.	L'article 1141 du Code civil et les meubles corporels	355
408.	L'opposabilité des cessions de créance	355
Section 3	<i>Autres types de conventions</i>	356
409.	La diversité des effets internes	356
410.	Les conventions extinctives	357
411.	Le contrat générateur de clauses	359
Chapitre 3		
	L'INTERPRÉTATION ET LA QUALIFICATION DU CONTRAT	359
412.	Introduction	359
Section 1	<i>L'interprétation du contrat</i>	360
413.	Le contexte	360
414.	Nature des règles d'interprétation du Code civil	360
SOUS-SECTION 1 L'INTERPRÉTATION EN FONCTION DE LA VOLONTÉ COMMUNE DES PARTIES		
415.	Le principe fondamental : la recherche de la commune intention des parties	362
416.	Éléments permettant de dégager la commune intention	363
417.	Les articles 1157 et suivants du Code	363
418.	Les contraintes imposées au juge du fond	365

SOUS-SECTION 2 AUTRES RÈGLES D'INTERPRÉTATION	366
419. Vue d'ensemble	366
420. L'interprétation du mandat	366
421. Interprétation des clauses dérogatoires au droit commun	367
SOUS-SECTION 3 LES RÈGLES D'INTERPRÉTATION PRÉFÉRENTIELLE	368
422. Vue d'ensemble	368
423. Article 1162 du Code civil	369
424. Interprétation en faveur de l'acheteur. L'article 1602, alinéa 2, du Code civil	370
425. Interprétation <i>contra proferentem</i> des contrats d'adhésion et des contrats standards	370
426. (suite) Justification du principe	372
427. 1. Argument tiré de l'article 1162 du Code civil	372
428. 2. Interprétation extensive de l'article 1602, alinéa 2, du Code civil	373
429. 3. L'article 1382 du Code civil	374
430. L'interprétation préférentielle en faveur du consommateur	375
431. Interprétation préférentielle en faveur de l'auteur	376
432. Interprétation préférentielle en faveur du cessionnaire du droit dans le cadre d'un accord de partenariat commercial	376
Section 2 <i>La qualification du contrat</i>	376
433. Contexte	376
434. Absence de qualification donnée par les parties	377
435. Les pouvoirs du juge en présence d'une qualification donnée par les parties	377
436. Qualification d'une relation contractuelle complexe	378

PARTIE 4

LA MÉCONNAISSANCE DES EFFETS INTERNES DU CONTRAT ET SES SANCTIONS

437. Introduction	381
438. Méconnaissance de la force obligatoire d'un contrat et violation d'une obligation	383
439. Plan	384

Titre 1

De l'importance de la mise en demeure et de la bonne foi dans la mise en œuvre des sanctions

440. Introduction	386
-------------------------	-----

Chapitre 1

LA MISE EN DEMEURE PRÉALABLE DU DÉBITEUR	386
--	-----

441. Introduction	386
-------------------------	-----

Section 1 <i>Notion</i>	388
--------------------------------------	-----

442. La mise en demeure : définition et questions de terminologie	388
---	-----

443. Un champ d'application fort large	389
--	-----

444. Nature juridique	390
445. Mise en demeure et représentation	391
446. La mise en demeure <i>ad futurum</i>	391
447. Conceptions de la mise en demeure	392
Section 2 <i>Les formes et le contenu de la mise en demeure</i>	394
448. Un tableau contrasté	394
SOUS-SECTION 1 LA FORME DE LA MISE EN DEMEURE (LA MORA EX PERSONA CREDITORIS)	394
449. La sommation	394
450. L'acte équivalent : une notion évolutive	395
451. La reconnaissance du débiteur	397
452. Nécessité d'un acte écrit ?	397
453. Les clauses relatives à la forme de la mise en demeure	398
454. (suite) Lois particulières relatives à la forme de la mise en demeure	399
SOUS-SECTION 2 LE CONTENU DE LA MISE EN DEMEURE	399
455. Introduction	399
456. Les indications relatives à l'obligation en souffrance : droit commun	399
457. (suite) Régimes particuliers	400
458. Les sanctions encourues : droit commun	401
459. (suite) Régimes dérogatoires : la fonction d'avertissement de certaines mises en demeure	402
460. <i>Quid</i> d'un délai pour le débiteur ?	403
Section 3 <i>Les rôles de la mise en demeure</i>	406
461. Vue d'ensemble	406
§ 1 Un préalable obligé à la mise en œuvre des sanctions applicables en cas d'inexécution	406
462. Présentation classique	406
463. Un principe général de droit	407
A. <i>Les sanctions de droit commun</i>	409
464. La condamnation du débiteur à s'exécuter en nature	409
465. La condamnation aux dommages et intérêts compensatoires et moratoires	410
466. Les intérêts légaux moratoires	413
467. <i>Quid</i> du point de départ des intérêts compensatoires ?	413
468. La résolution judiciaire du contrat synallagmatique	414
B. <i>Les clauses contractuelles applicables en cas d'inexécution</i>	414
469. La clause pénale	414
470. Le pacte comissoire exprès	415
471. La clause de remplacement ou d'exécution d'office	415
472. La clause organisant l'exception <i>non adimpleti contractus</i>	415
C. <i>Les formes de justice privée</i>	415
473. La résolution unilatérale et la faculté de remplacement unilatéral	415
474. L'exception <i>non adimpleti contractus</i>	416
§ 2 La mise en demeure déplace la charge des risques	417
475. Le transfert des risques	417
Section 4 <i>Les cas dans lesquels la mise en demeure est écartée</i>	418
476. Introduction	418
§ 1 La clause de dispense de mise en demeure	418
477. Régime de la clause en droit commun	418
478. Dans les législations particulières	419

§ 2 Les hypothèses dans lesquelles la mise en demeure manquerait nécessairement son but	420
479. Les hypothèses du Code civil : articles 1145 et 1146	420
480. L'exécution est devenue impossible ou inutile : la <i>mora ex re</i>	421
481. Le débiteur déclare qu'il ne s'exécutera pas : la <i>mora ex persona debitoris</i>	422
§ 3 La <i>mora ex lege</i>	423
482. Deux types de situation	423
Section 5 <i>Conclusions</i>	424
483. Le droit actuel de la mise en demeure : un compromis entre les intérêts des parties	424

Chapitre 2

LE RESPECT DE LA BONNE FOI PAR LE CRÉANCIER VICTIME D'UNE INEXÉCUTION	424
484. Introduction	424
Section 1 <i>L'interdiction de l'abus de droit</i>	425
485. La fonction modératrice de la bonne foi. Rappel	425
486. Les sanctions de l'abus de droit	425
487. Dol et abus de droit	426
488. La réduction du droit à son usage normal	427
489. La réparation du dommage causé par l'abus de droit	430
490. Un tempérament applicable à la mise en œuvre de toute clause contractuelle	431
Section 2 <i>Le devoir pour le créancier de prendre les mesures raisonnables permettant de réduire le préjudice</i>	433
491. Notion	433
492. Exemples	434
493. Exécution de ce devoir et sanction de sa violation	434

Titre 2

Les sanctions judiciaires

<i>Introduction</i>	435
494. L'office du juge en cas de méconnaissance de la force obligatoire du contrat	435
495. Les remèdes judiciaires à l'inexécution d'une obligation contractuelle	436

Chapitre 1

L'EXÉCUTION EN NATURE	437
496. Introduction	437
497. Une distinction cardinale : la condamnation et ses voies d'exécution	438
Section 1 <i>Le pouvoir du juge de condamner ad ipsam rem</i>	439
498. Une bouteille à encre : l'article 1142 du Code civil	439
499. La portée de l'article 1142	440
500. L'objet de la condamnation	441
501. Le sort des obligations personnelles au débiteur	442
502. La compétence du juge des référés	443
Section 2 <i>Le droit du créancier d'obtenir la condamnation ad ipsam rem</i>	444
503. Introduction	444
SOUS-SECTION 1 LA PRIMAUTÉ DE L'EXÉCUTION EN NATURE	444
504. Un droit du créancier	444

505. Un droit pour le débiteur	445
SOUS-SECTION 2 LES EXCEPTIONS AU PRINCIPE	446
506. L'impossibilité de l'exécution en nature	446
507. L'abus de droit	447
Section 3 <i>Les conséquences de la désobéissance du débiteur</i> <i>à la condamnation ad ipsam rem</i>	448
508. Vue d'ensemble	448
SOUS-SECTION 1 L'EXÉCUTION FORCÉE EN NATURE DE LA CONDAMNATION	449
509. Vue d'ensemble	449
§ 1 Les voies d'exécution des condamnations pécuniaires	449
510. La saisie-exécution	449
511. L'article 8 de la loi hypothécaire	449
512. (suite) Le principe d'égalité des créanciers. L'article 8 de la loi hypothécaire	450
§ 2 Les voies d'exécution des condamnations non pécuniaires	451
513. Principe	451
A. <i>La contrainte physique directe sur la personne du débiteur</i>	451
514. Un principe fondamental : l'interdiction de la contrainte physique directe sur la personne du débiteur	451
515. L'expulsion <i>manu militari</i>	452
B. <i>La contrainte par substitution</i>	453
516. Notion	453
517. Le système des articles 1142 à 1144 du Code civil	454
a) Première forme de contrainte par substitution : le remplacement judiciaire	454
518. Une voie d'exécution en nature	454
519. Champ d'application du remplacement judiciaire	457
520. Un droit pour le créancier	457
521. Le remplacement à titre principal	458
522. Autres questions relatives au remplacement judiciaire	459
b) Les autres formes de contrainte par substitution	460
523. L'enlèvement <i>manu militari</i> d'un meuble corporel	460
524. Le jugement valant acte du débiteur	461
c) Limite aux voies de contrainte par substitution : le caractère personnel de la prestation en souffrance	462
525. La distinction entre les obligations personnelles du débiteur et celles qui ne le sont pas	462
526. La notion d'obligation personnelle	463
SOUS-SECTION 2 LES CONDAMNATIONS SUBSIDIAIRES À DES DOMMAGES ET INTÉRÊTS	464
527. Les deux types de condamnations	464
SOUS-SECTION 3 L'ASTREINTE	465
528. La situation antérieure à la loi du 31 janvier 1980	465
529. Définition de l'astreinte	465
530. Champ d'application de l'astreinte	466
531. Principales caractéristiques de l'astreinte	467
532. Liens entre l'astreinte et le remplacement judiciaire	468
Chapitre 2 L'EXÉCUTION PAR ÉQUIVALENT OU LA RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE	470
533. Introduction. De l'exécution par équivalent à la responsabilité contractuelle	470
534. Les domaines de la responsabilité contractuelle	471
535. Plan	472

Section 1	<i>Les conditions de la responsabilité contractuelle</i>	472
536.	Vue d'ensemble	472
SOUS-SECTION 1 LE FAIT GÉNÉRATEUR DE LA RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE		473
537.	Les questions traitées	473
	§ 1 La faute contractuelle	473
538.	Inexécution et faute	473
539.	La faute légère abstraite	473
540.	L'échelle des fautes	474
541.	Le dol et la faute lourde dans l'exécution du contrat	476
542.	L'imputabilité du manquement	477
543.	Faute contractuelle et dissolution du contrat	478
544.	Faute contractuelle et infraction pénale	478
545.	Question spéciale : la responsabilité du débiteur bénévole	479
	§ 2 L'étendue des obligations contractuelles et la preuve de la faute contractuelle	481
546.	L'intensité variable de l'obligation contractuelle	481
547.	La distinction entre les obligations de moyens et les obligations de résultat	482
548.	Importance de la question sur le plan probatoire	483
549.	Les critères de distinction	483
550.	Les nuances à apporter à cette catégorisation des obligations	486
551.	Obligations de garantie	487
	§ 3 La responsabilité contractuelle du fait d'autrui et du fait des choses	488
552.	Responsabilité contractuelle pour autrui	488
553.	Un principe de responsabilité contractuelle du fait des choses ?	490
SOUS-SECTION 2 LES AUTRES CONDITIONS DE LA RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE :		
	LE DOMMAGE ET LE LIEN CAUSAL	492
554.	La nécessité d'un dommage et d'un lien causal	492
555.	Le dommage	492
556.	L'article 1149 : le manque à gagner et la perte subie	492
557.	Réparation du dommage futur et de la perte d'une chance	493
558.	Les limites fixées par les articles 1150 et 1151 du Code civil	494
559.	Première limitation : réparation du dommage qui est une suite nécessaire de l'inexécution	495
560.	Seconde limitation : réparation du dommage prévisible	496
SOUS-SECTION 3 LA CAUSE ÉTRANGÈRE LIBÉRATOIRE, LA THÉORIE DES RISQUES ET L'IMPRÉVISION		497
561.	Introduction	497
	§ 1 La cause étrangère libératoire	497
562.	Force majeure et cause étrangère libératoire	497
563.	Deux théories différentes	498
564.	Les conditions de la cause étrangère	499
565.	Applications de la cause étrangère libératoire	500
566.	Preuve de la cause étrangère	501
567.	Clauses contractuelles	501
	§ 2 Les effets de la cause étrangère libératoire – La théorie des risques	502
568.	Introduction	502
	A. Les effets de la force majeure sur l'obligation inexécutée	502
569.	Caractère libératoire de la force majeure pour le débiteur	502
570.	Portée de la libération du débiteur et exceptions	503
	B. Les effets de la force majeure sur le contrat	503
571.	La distinction entre contrats unilatéraux et synallagmatiques	503

a) Les effets de la force majeure sur le contrat unilatéral	503
572. <i>Quid</i> du sort du contrat unilatéral ?	503
b) Les effets de la force majeure sur le contrat synallagmatique	504
573. La théorie des risques	504
574. Les effets de la force majeure sur le contrat : vue d'ensemble	505
575. La théorie des risques en présence d'un obstacle définitif : la dissolution du contrat synallagmatique	505
576. (suite) Caractéristiques de la dissolution	507
577. La théorie des risques en présence d'un empêchement temporaire : la suspension du contrat	508
578. La force majeure, créatrice d'obligations	509
579. Les incidences de la force majeure sur les contrats synallagmatiques translatifs de propriété	510
§ 3 La théorie de l'imprévision et du bouleversement de l'économie contractuelle	512
A. <i>Le rejet de la théorie de l'imprévision</i>	512
580. Définition de l'imprévision	512
581. Rejet de l'imprévision	513
582. La prise en compte du changement des circonstances par diverses lois	514
583. L'isolement du droit belge sur la question	515
B. <i>Quelques succédanés de l'imprévision</i>	516
584. Introduction	516
585. Une piste à écarter : l'équité	516
586. La force majeure, un succédané de l'imprévision	516
587. Une autre piste : l'abus de droit	517
588. Une piste rejetée : la fonction adaptatrice de la bonne foi	518
589. La voie contractuelle : les clauses de <i>hardship</i>	519
Section 2 <i>Les effets de la responsabilité contractuelle</i>	520
590. Introduction	520
SOUS-SECTION 1 LE PRINCIPE DE LA RÉPARATION INTÉGRALE	521
591. Le principe de la réparation intégrale	521
592. Moment auquel le dommage doit être évalué	521
SOUS-SECTION 2 LA RÉPARATION EN NATURE DU DOMMAGE	522
593. Introduction	522
§ 1 La définition de la réparation en nature	522
594. Un des effets de la responsabilité contractuelle	522
595. La différence entre l'exécution en nature et la réparation en nature	523
596. Caractéristiques intrinsèques de la réparation en nature	524
597. Les conditions de fond de la réparation en nature	525
598. Les pouvoirs du juge	526
§ 2 La réparation en nature du dommage contractuel en droit belge	527
599. Les incertitudes doctrinales	527
600. Les incertitudes jurisprudentielles	528
601. Une création de la jurisprudence	530
SOUS-SECTION 3 LA RÉPARATION PÉCUNIAIRE	531
§ 1 Généralités	531
602. Les dommages et intérêts : typologie	531
603. Évaluation des dommages et intérêts	532
604. Cumul des dommages et intérêts et de l'exécution en nature	532
605. La pluralité de responsables	533

606.	La faute de la victime	534
	§ 2 L'indemnisation du retard d'exécution de l'obligation	534
607.	Trois types d'indemnité de retard	534
	A. <i>Les dommages et intérêts moratoires</i>	535
608.	Le retard d'exécution d'une obligation non pécuniaire : les dommages et intérêts moratoires ..	535
	B. <i>Les intérêts moratoires</i>	535
609.	Notion d'obligation de somme	535
610.	L'article 1153 du Code civil	536
611.	Domage couvert par l'intérêt légal de retard	537
612.	Licéité des clauses dérogatoires à l'article 1153	538
613.	Indemnisation du retard de paiement des obligations de somme dans les transactions commerciales	539
	C. <i>Les intérêts compensatoires</i>	541
614.	La notion de dette de valeur	541
615.	Le régime des intérêts compensatoires	541
	D. <i>L'anatocisme</i>	542
616.	Anatocisme. L'article 1154 du Code civil	542
617.	Les conditions de l'anatocisme	542
618.	Champ d'application	543
Section 3	<i>Les rapports entre responsabilité aquilienne et responsabilité contractuelle</i>	544
619.	Introduction	544
620.	Un préliminaire obligé à chacune de ces questions : la détermination du « périmètre contractuel »	544
SOUS-SECTION 1 LA QUESTION DE L'OPTION DES RESPONSABILITÉS		545
621.	Position du problème	545
622.	Plan	545
	§ 1 La mise en contexte de l'option des responsabilités	546
623.	Un préliminaire obligé : la détermination du périmètre contractuel	546
624.	(suite) Exclusion d'une série d'hypothèses	546
625.	Les sources des obligations contractuelles	547
626.	Intérêt de la distinction entre les deux ordres de la responsabilité civile	547
627.	Nécessité d'une faute mixte	549
628.	L'office du juge et la cause de la demande	549
	§ 2 La jurisprudence de la Cour de cassation	550
629.	Trois périodes	550
	A. <i>La jurisprudence de la Cour de cassation avant l'arrêt du 7 décembre 1973</i>	550
630.	L'arrêt du 13 février 1930	550
631.	Les réticences doctrinales	551
	B. <i>La période intermédiaire</i>	552
632.	L'arrêt du 7 décembre 1973	552
633.	La faute du débiteur : deux courants doctrinaux	553
634.	Un dommage autre que celui résultant de la mauvaise exécution du contrat : deux courants doctrinaux	554
635.	Des conditions cumulatives	555
636.	Tentatives avortées en vue de contourner la prohibition du concours	555
637.	L'exception : le manquement contractuel constitutif d'infraction pénale	556
	C. <i>L'état de la question depuis l'arrêt de la Cour de cassation du 29 septembre 2006 :</i> <i>la paix judiciaire ?</i>	558
638.	Introduction	558
639.	L'arrêt du 29 septembre 2006 : l'ouverture	558

640. Une ouverture timide	559
641. L'arrêt du 27 novembre 2006	559
642. En conclusion	560
SOUS-SECTION 2 LA RESPONSABILITÉ AQUILIENNE DES AGENTS D'EXÉCUTION, PRÉPOSÉS OU ORGANES DU DÉBITEUR	
643. Le problème	561
644. <i>Quid</i> d'un recours en responsabilité contractuelle ?	561
645. <i>Quid</i> de la responsabilité aquilienne ? La jurisprudence de la Cour de cassation	563
646. Controverse doctrinale sur la portée des arrêts de la Cour de cassation	565
647. Les limites de la quasi-immunité civile des agents d'exécution, préposés et organes	565
SOUS-SECTION 3 LA COEXISTENCE DES RESPONSABILITÉS	
648. Le problème	568
649. Le principe	569
650. Types d'obligations extracontractuelles	570
651. Fautes professionnelles	570
652. L'arrêt du 25 octobre 1990	571
SOUS-SECTION 4 LA TIERCE COMPLICITÉ	
653. Le problème	572
654. La thèse de la fraude simple	573
655. Les conditions de la responsabilité du tiers complice	574
656. La connaissance du contrat et de son inexécution par le tiers	575
657. Applications de la tierce complicité	577
658. Les sanctions de la tierce complicité	577
Chapitre 3	
LA RÉOLUTION JUDICIAIRE	
659. Introduction	579
Section 1 <i>Généralités à propos de la résolution judiciaire</i>	
660. Une sanction mais aussi un mode de dissolution des contrats	579
661. Une sanction fondée sur l'interdépendance des obligations réciproques	580
662. Une sanction applicable à tout contrat synallagmatique	580
663. Difficultés d'ordre terminologique	581
Section 2 <i>Les conditions d'application de la résolution judiciaire</i>	
664. Vue d'ensemble	582
665. L'exigence d'une mise en demeure préalable	583
666. Intervention judiciaire préalable	583
667. La résolution suppose une faute du débiteur	584
668. La gravité de la faute	584
669. Le dommage n'est pas une condition de la résolution	585
Section 3 <i>Les pouvoirs du juge saisi d'une action en résolution</i>	
670. Le droit d'option du créancier	586
671. Le rôle du juge dans l'appréciation de la gravité du manquement	587
672. L'interdiction de l'exercice abusif de l'option	587
673. Les pouvoirs du juge saisi d'une action en résolution	588
Section 4 <i>Les effets de la résolution</i>	
674. La rétroactivité de principe de la résolution judiciaire	589
SOUS-SECTION 1 LES EFFETS DE LA RÉOLUTION ENTRE PARTIES	
675. Introduction	590

§ 1 L'étendue de la résolution	590
676. Résolution totale ou partielle	590
677. L'étendue de la résolution dans le temps. La limitation de la rétroactivité	590
678. Le maintien de certaines portions du contrat	592
679. La résolution partielle dans les contrats multipartites	593
§ 2 Les conséquences de la résolution : les restitutions et les dommages et intérêts complémentaires	593
680. Les restitutions consécutives à la résolution	593
681. Dommages et intérêts complémentaires à la résolution	595
SOUS-SECTION 2 LES EFFETS DE LA RÉOLUTION À L'ÉGARD DES TIERS	595
682. Le principe de la rétroactivité	595
683. La protection en matière mobilière	595
684. La protection en matière immobilière	596
685. Le sort des actes d'administration	596

Titre 3

Les clauses relatives à l'inexécution

597

686. Deux grandes catégories de clauses	597
687. Les principales questions à aborder	597

Chapitre 1

LES REMÈDES CONVENTIONNELS	598
----------------------------------	-----

688. Introduction	598
-------------------------	-----

Section 1 <i>Le créancier entend obtenir l'exécution en nature</i>	598
---	-----

689. Panel des clauses relatives à l'exécution en nature	598
--	-----

690. Exemples de clauses de remplacement	599
--	-----

691. Licéité de principe des clauses de remplacement	601
--	-----

692. La rédaction de la clause de remplacement. Quelques conseils rédactionnels	602
---	-----

693. La mise en œuvre de la clause de remplacement	605
--	-----

Section 2 <i>Le créancier entend obtenir réparation : la clause pénale</i>	607
---	-----

694. Introduction	607
-------------------------	-----

695. Les dispositions légales applicables. Droit commun de la clause pénale et régimes particuliers	608
--	-----

SOUS-SECTION 1 LE RÉGIME DE LA CLAUSE PÉNALE	609
--	-----

§ 1 Définition de la clause pénale	609
--	-----

696. Définition de la clause pénale. Ses caractères forfaitaire, conventionnel et accessoire	609
--	-----

697. Variétés de clauses pénales	611
--	-----

698. Le caractère nécessairement indemnitaire de la clause pénale	612
---	-----

§ 2 Clauses voisines de la clause pénale	614
--	-----

699. Introduction	614
-------------------------	-----

700. La clause de dédit	614
-------------------------------	-----

701. Clauses diverses	614
-----------------------------	-----

702. Clause limitative de responsabilité	615
--	-----

§ 3 La mise en œuvre de la clause pénale	616
--	-----

703. Les conditions de mise en œuvre de la clause pénale	616
--	-----

704. Portée de l'expression « de plein droit » ou « van rechtswege »	617
705. Le sort de la clause pénale dans une série d'hypothèses	617
706. Les rapports entre la clause pénale et les autres sanctions de l'inexécution	618
SOUS-SECTION 2 LE PRINCIPE D'INTANGIBILITÉ DE LA CLAUSE PÉNALE	
ET SES EXCEPTIONS EN DROIT COMMUN	
707. L'intangibilité de la clause pénale	620
§ 1 Les hypothèses où le créancier peut obtenir une indemnisation supérieure	620
708. Vue d'ensemble	620
709. L'article 7 de la loi du 2 août 2002	621
§ 2 La réduction de la clause pénale	623
710. Les hypothèses de réduction	623
A. <i>La réduction des clauses pénales comminatoires</i>	623
711. La sanction : réduction de la clause	623
712. Une loi impérative	623
713. Réduction d'office ou à la demande d'une des parties	624
714. L'appréciation marginale du caractère excessif de la clause pénale	625
715. La signification du verbe « peut »	625
716. Dommage prévisible ou dommage réel ?	626
717. Mesure de la réduction	627
718. L'article 1153, alinéa 5, nouveau	628
719. <i>Quid</i> de l'annulation des clauses pénales ?	628
B. <i>La réduction de la clause pénale en cas d'exécution partielle</i>	630
720. La portée de cette réduction : un remède à l'imprévoyance des parties	630
721. Régime juridique de l'adaptation judiciaire	631
C. <i>La modération de l'exercice de la clause pénale en cas d'abus de droit</i>	631
722. Un tempérament d'origine jurisprudentielle	631
723. Mise en œuvre du pouvoir modérateur	632
724. Une application intéressante : l'arrêt du 8 février 2001	633
SOUS-SECTION 3 RÉGIMES PARTICULIERS	
725. Vue d'ensemble	634
§ 1 Interdiction de toute clause pénale	635
726. L'hypothèse envisagée	635
727. L'article 29 de la loi sur les baux à ferme	635
728. L'article 18 de la loi du 3 juillet 1978 sur le contrat de travail	636
729. L'article 1023 du Code judiciaire	636
§ 2 Interdiction des clauses pénales au montant excessif	637
730. L'hypothèse envisagée	637
A. <i>L'article 32, 21° de la loi du 14 juillet 1991 sur les pratiques du commerce</i> <i>et sur la protection et l'information du consommateur</i>	638
731. Le texte de la loi. Son importance pratique	638
732. L'article 31 de la loi	638
B. <i>La loi du 2 août 2002 relative aux clauses abusives dans les contrats conclus avec leurs clients</i> <i>par les titulaires de professions libérales</i>	638
733. Le texte de la loi	638
734. Dommage réel ou potentiel ?	639
C. <i>Les articles 28 et 90 de la loi du 12 juin 1991 sur le crédit à la consommation</i>	640
735. Les textes légaux	640
736. Une sanction originale	640

D. <i>Les clauses pénales et le contrat de mandat</i>	640
737. La réductibilité du salaire du mandataire et son extension aux clauses pénales	640
§ 3 Modalisation de la clause pénale	641
738. Un objectif commun	641
A. <i>La fixation d'un plafond</i>	641
739. Introduction	641
740. L'article 1907 du Code civil	641
741. La loi du 3 juillet 1978 sur le contrat de travail	642
742. L'article 24, § 4, de la loi du 13 avril 1995	642
B. <i>Formalités préalables particulières</i>	643
743. L'article 45 de la loi sur le crédit hypothécaire	643
C. <i>L'exigence d'une réciprocité</i>	643
744. L'article 32, 15°, de la loi du 14 juillet 1991 sur les pratiques du commerce et sur la protection et l'information du consommateur	643
745. Un texte délicat à mettre en œuvre	644
746. Nécessité d'une clause pénale en faveur du consommateur	645
747. Le contenu de la clause pénale	645
748. La loi du 2 août 2002	646
Section 3 <i>Le créancier entend suspendre l'exécution de ses obligations : la clause d'exception d'inexécution</i>	647
749. Le caractère supplétif du régime de l'exception d'inexécution	647
750. Quelques possibilités offertes aux parties	647
Section 4 <i>Le créancier entend résoudre le contrat : le pacte comissoire exprès</i>	648
751. Le pacte comissoire exprès	648
752. Licéité des clauses résolutoires expresses écartant l'intervention judiciaire préalable et exceptions	648
753. La nécessité d'exclure, sans doute possible, l'intervention judiciaire préalable	650
754. La marge de manœuvre des parties dans la rédaction de la clause résolutoire expresse	651
755. Mise en œuvre de la clause résolutoire expresse par un acte unilatéral	653
756. L'office du juge en matière de clause résolutoire expresse	653
Chapitre 2	
LES CLAUSES DE RENONCIATION TOTALE OU PARTIELLE	
AUX SANCTIONS DE L'INEXÉCUTION	655
757. Une grande diversité de clauses	655
758. De la nécessité de bien identifier l'objet de la clause	656
759. Des clauses de stricte interprétation	656
Section 1 <i>Les clauses limitatives ou exonératoires de responsabilité</i>	656
760. Des clauses à géométrie variable	656
SOUS-SECTION 1 LE RÉGIME JURIDIQUE DES CLAUSES EXONÉRATOIRES DE RESPONSABILITÉ	657
761. Confusions à éviter	657
762. Opposabilité de la clause au créancier	660
763. L'interprétation des clauses exonératoires ou limitatives de responsabilité	660
SOUS-SECTION 2 LA VALIDITÉ DES CLAUSES EXONÉRATOIRES DE RESPONSABILITÉ ET SES EXCEPTIONS	661
764. Validité de principe	661
765. Exceptions à la validité	661
766. L'interdiction de s'affranchir de son dol	662
767. L'exonération des conséquences de la faute lourde	662
768. L'interdiction de porter atteinte à l'essence même du contrat	663

769.	Une pléthore de lois particulières	664
770.	(suite) Le régime des clauses exonératoires et limitatives de responsabilité dans la loi du 14 juillet 1991	665
Section 2	<i>Les clauses de renonciation à d'autres sanctions</i>	667
771.	La problématique	667
772.	Le régime de droit commun	668
773.	Le régime particulier applicable aux consommateurs visés par la loi du 14 juillet 1991	668

Titre 4

Les sanctions extrajudiciaires

en l'absence de clause :

les remèdes de justice privée

774.	Interdiction de la justice privée : portée et limites	670
------	---	-----

Chapitre 1

LA JUSTICE PRIVÉE DÉFENSIVE	672
-----------------------------------	-----

Section 1	<i>L'exception d'inexécution</i>	672
------------------	--	-----

775.	Définition	672
776.	Un principe général du droit	673
777.	Une exception inhérente au contrat synallagmatique	673
778.	Champ d'application	674
779.	Conditions d'application	675
780.	Les effets de l'exception	676
781.	Le contrôle judiciaire <i>a posteriori</i>	678

Section 2	<i>Le droit de rétention</i>	679
------------------	------------------------------------	-----

782.	Notion	679
783.	Applications légales du droit de rétention. Un principe général de droit	679
784.	La nécessité d'un rapport de connexité	680

Chapitre 2

LA JUSTICE PRIVÉE OFFENSIVE	681
-----------------------------------	-----

785.	Introduction	681
------	--------------------	-----

Section 1	<i>La résolution unilatérale</i>	681
------------------	--	-----

786.	Le principe de la résolution judiciaire et ses faiblesses	681
------	---	-----

SOUS-SECTION 1	LES DÉROGATIONS LÉGALES AU PRINCIPE DE LA RÉOLUTION JUDICIAIRE	682
----------------	--	-----

787.	L'article 1657 du Code civil	682
------	------------------------------------	-----

788.	Les dérogations prévues en dehors du Code civil	682
------	---	-----

SOUS-SECTION 2	LA RÉOLUTION UNILATÉRALE DANS CERTAINES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES	683
----------------	---	-----

§ 1	Un courant doctrinal et jurisprudentiel largement favorable à la résolution unilatérale	683
-----	--	-----

789.	Introduction	683
------	--------------------	-----

790.	Champ d'application	684
------	---------------------------	-----

791.	Les conditions de la résolution unilatérale	685
------	---	-----

792.	Le rôle du juge : un contrôle éventuel et <i>a posteriori</i>	686
------	---	-----

793.	Fondements juridiques de la résolution unilatérale	687
------	--	-----

§ 2 Les incertitudes nées des arrêts de la Cour de cassation du 2 mai 2002	689
794. Les arrêts de la Cour de cassation du 2 mai 2002	689
795. La portée des arrêts. Une controverse doctrinale	690
796. Première interprétation : une consécration, en termes maladroits, de la résolution unilatérale	691
797. Deuxième interprétation : le rejet de la résolution unilatérale	691
798. Opinion personnelle : une résolution extrajudiciaire sur un mode mineur	693
799. Une confirmation : l'arrêt du 16 février 2009	693
Section 2 <i>Le remplacement unilatéral</i>	694
800. La lourdeur du remplacement judiciaire	694
801. Un mécanisme largement répandu	695
802. Conditions du remplacement unilatéral	696
803. Les incidences des arrêts du 2 mai 2002	697

Titre 5

La contravention anticipée aux obligations contractuelles et la protection du créancier à terme

804. Introduction. Le contexte de l' <i>anticipatory breach</i>	698
805. Plan	699

Chapitre 1

LE RÉGIME LÉGAL APPLICABLE À LA PRÉVISION D'UNE INEXÉCUTION

806. Introduction	699
Section 1 <i>Le principe : l'inexigibilité de la dette avant la survenance du terme</i>	699
807. L'article 1186 du Code civil	699
808. Exclusion des sanctions de l'inexécution	700
Section 2 <i>Dispositions légales particulières</i>	700
809. Deux catégories de dispositions	700
SOUS-SECTION 1 LES PALLIATIFS À L'INEXIGIBILITÉ DE LA DETTE AVANT TERME	701
810. Les causes de déchéance légales du terme	701
811. L'article 1180 du Code civil et les mesures conservatoires	701
812. L'action déclaratoire de l'article 18, alinéa 2, du Code judiciaire	702
SOUS-SECTION 2 CONSÉCRATIONS PONCTUELLES DE LA DOCTRINE DE L'« ANTICIPATORY BREACH »	703
813. Vue d'ensemble	703
814. <i>L'exceptio timoris</i>	703
815. La résolution unilatérale	703
816. Crédit à la consommation	703
Section 3 <i>Les incidences du principe de l'exécution de bonne foi des conventions</i>	704
817. La thèse de M. Vanwijck-Alexandre	704
818. Les sanctions du manquement à la bonne foi	705

Chapitre 2

LE RÉGIME CONVENTIONNEL

819. Diversité de clauses	705
---------------------------------	-----

820. Conseils de rédaction	705
----------------------------------	-----

PARTIE 5

LES PARTIES ET LES TIERS AU CONTRAT 707

821. Introduction. Les dispositions légales relatives au sujet	707
822. Les deux principes fondamentaux concernant la sphère d'application du contrat	708

Titre 1

Les parties au contrat et les tiers 710

823. Introduction	710
824. Une question qui n'est pas propre à l'article 1165	710

Chapitre 1

LES PARTIES AU CONTRAT 711

825. Introduction	711
-------------------------	-----

Section 1 *Les parties qui sont à l'origine de la conclusion du contrat* 712

826. Les parties qui ont personnellement donné leur accord	712
827. Les personnes qui ont été représentées à la conclusion du contrat	712

Section 2 *Les personnes devenues parties postérieurement à la conclusion du contrat : parties substituées ou subséquentes* 713

828. Les personnes assimilées aux parties contractantes	713
829. Les ayants cause universels et à titre universel d'une personne physique	713
830. La transmission universelle d'une personne morale	714
831. Exceptions au principe de la transmission universelle	715
832. L'adhésion à un contrat préexistant	715
833. Le cessionnaire d'un contrat	716

Section 3 *Les personnes devenues parties par le jeu de l'apparence* 717

834. L'hypothèse	717
------------------------	-----

Chapitre 2

LES TIERS AU CONTRAT 718

835. Une notion à géométrie variable	718
836. Les <i>penitus extranei</i>	718
837. Les créanciers	718
838. Les ayants cause à titre particulier	718
839. L'agent d'exécution, le préposé, l'organe ou le mandataire du débiteur	718

Titre 2

La relativité des effets internes du contrat : principe et exceptions 719

Chapitre 1

LE PRINCIPE 719

840. Énoncé du principe	719
841. Un principe moins évident qu'il y paraît	720
Chapitre 2	
LES EXCEPTIONS ACTIVES	721
842. Introduction	721
Section 1 <i>Une fausse exception au principe de relativité : l'action oblique</i>	722
843. L'hypothèse : le débiteur négligent	722
844. Une représentation <i>sui generis</i> du débiteur négligent	722
845. Rareté relative de l'action oblique	723
SOUS-SECTION 1 LES CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ACTION OBLIQUE	724
846. Introduction	724
§ 1 Les conditions relatives au débiteur	724
847. La condition fondamentale : la négligence du débiteur	724
848. L'intérêt à agir	725
§ 2 Les conditions relatives au créancier	725
849. Une mesure générale	725
850. Les conditions de fond	725
851. Pas de condition de procédure	726
§ 3 Les conditions relatives aux droits et aux actions exercés	726
852. Principe	726
853. Limites et exceptions au jeu de l'action oblique	727
SOUS-SECTION 2 LES EFFETS DE L'ACTION OBLIQUE	728
854. Introduction	728
855. Les rapports entre le créancier et le sous-débiteur	728
856. (suite) Opposabilité des exceptions	729
857. Les rapports entre le débiteur intermédiaire et le sous-débiteur	730
858. Les rapports du créancier poursuivant avec les autres créanciers du débiteur intermédiaire	730
Section 2 <i>La stipulation pour autrui</i>	730
859. Introduction	730
SOUS-SECTION 1 DÉFINITION ET ILLUSTRATIONS	731
860. Définition. Généralités	731
861. Nature juridique de la stipulation pour autrui	731
862. Évolution : de l'interdiction de principe de la stipulation pour autrui à sa validité de principe	732
SOUS-SECTION 2 LES CONDITIONS DE VALIDITÉ DE LA STIPULATION POUR AUTRUI	733
863. Deux types de conditions de validité. Sanctions	733
§ 1 Conditions relevant du droit commun	734
864. Application du droit commun	734
§ 2 Conditions propres à la stipulation pour autrui	734
865. Conditions de validité propres à la stipulation pour autrui	734
866. Première condition : l'élément intentionnel	734
867. Deuxième condition : la détermination du tiers bénéficiaire	735
868. (suite) Le tiers doit être déterminé ou, à tout le moins, déterminable	735
869. Troisième condition : le caractère accessoire de la stipulation pour autrui	736
870. Quatrième condition : le droit né de la stipulation pour autrui ne peut préexister à cette opération	737

SOUS-SECTION 3 LES RAPPORTS ENTRE LES DIFFÉRENTS PROTAGONISTES	737
871. Une opération triangulaire	737
A. <i>Les rapports entre promettant et stipulant</i>	737
872. Deux questions	737
873. Les sanctions de l'inexécution de la stipulation pour autrui	737
B. <i>Les rapports entre promettant et tiers bénéficiaire</i>	738
874. Introduction	738
875. Un droit propre de nature contractuelle	739
876. Un droit direct	739
877. Un droit immédiat	740
878. Un droit révocable	740
879. Un droit accessoire du contrat de base	741
880. <i>Quid d'une stipulation avec charges ?</i>	742
C. <i>Les rapports entre stipulant et tiers bénéficiaire</i>	742
881. Introduction	742
882. La stipulation pour autrui <i>donandi causa</i>	743
Section 3 <i>Les actions directes</i>	744
883. Une question peu étudiée	744
SOUS-SECTION 1 DÉFINITION DE L'ACTION DIRECTE ET TRAITS CARACTÉRISTIQUES	744
884. Définition	744
885. Exemples d'actions directes. Évolution historique	745
886. Une origine nécessairement légale	748
SOUS-SECTION 2 ESSAI DE TYPOLOGIE DES ACTIONS DIRECTES : LES PRINCIPALES DISTINCTIONS	749
887. Trois distinctions	749
888. Les actions directes nécessairement judiciaires et celles qui ne le sont pas	749
889. Les actions directes parfaites et les actions directes imparfaites	751
890. Les actions directes avec opposabilité des exceptions et celles qui se caractérisent par une inopposabilité des exceptions	752
891. Illustrations	753
SOUS-SECTION 3 LES CONDITIONS D'EXERCICE DES ACTIONS DIRECTES	754
892. Une question peu étudiée	754
893. Les conditions de forme	755
894. Les conditions de fond	755
895. a) En ce qui concerne la créance du créancier poursuivant	755
896. b) En ce qui concerne la dette du sous-débiteur	757
897. c) En ce qui concerne la situation du débiteur intermédiaire	758
898. d) Le cas particulier de l'action directe du sous-traitant	759
SOUS-SECTION 4 LES EFFETS DES ACTIONS DIRECTES	760
899. Obligation <i>in solidum</i>	760
900. Un effet conservatoire	760
901. Un effet translatif	761
902. Un effet de « privilège »	761
Section 4 <i>La situation des ayants cause à titre particulier</i>	762
903. Introduction	762
SOUS-SECTION 1 LA TRANSMISSION DES DROITS	762
904. Distinction entre droits réels et droits de créance	762
905. La transmission des droits <i>propter rem</i>	763
906. (suite) Régime de la transmission des droits <i>propter rem</i>	765

SOUS-SECTION 2 L'INTRANSMISSIBILITÉ DE PRINCIPE DES DETTES	766
907. Les obligations personnelles	766
908. Les obligations réelles	767
SOUS-SECTION 3 LA CESSION ENTRE VIFS D'UN CONTRAT À L'AYANT CAUSE À TITRE PARTICULIER	767
909. Principe et exceptions	767

Chapitre 3

LES EXCEPTIONS PASSIVES AU PRINCIPE DE LA RELATIVITÉ

DES EFFETS INTERNES DU CONTRAT	769
910. Introduction	769
Section 1 <i>L'interdiction de la promesse pour autrui</i>	769
911. Le principe	769
912. Confusions à éviter avec la représentation et le porte-fort	770
913. Dérogations d'origine légale	770
Section 2 <i>La promesse de porte-fort</i>	771
914. Introduction	771
SOUS-SECTION 1 DÉFINITION ET CARACTÉRISTIQUES DE LA PROMESSE DE PORTE-FORT	771
915. Notion	771
916. Deux hypothèses : la convention et la clause de porte-fort	772
917. Domaine d'application	773
918. Une application fréquente : les stipulations en chaîne	774
SOUS-SECTION 2 LES EFFETS DE LA PROMESSE DE PORTE-FORT	775
919. L'obligation du porte-fort	775
920. Première hypothèse : le tiers consent à l'acte	775
921. Qu'advient-il en cas de refus du tiers ?	776

Titre 3

L'opposabilité aux tiers des effets externes du contrat

922. Introduction	778
-------------------------	-----

Chapitre 1

LE PRINCIPE DE L'OPPOSABILITÉ AUX TIERS DES EFFETS EXTERNES	779
Section 1 <i>Le principe</i>	779
923. L'opposabilité de plein droit de la convention aux tiers	779
924. Le formalisme d'opposabilité pour certains actes juridiques	779
925. La preuve de la convention : l'opposabilité probatoire	780
Section 2 <i>Applications</i>	781
926. La diversité des effets externes	781
927. Portée de l'opposabilité	782
SOUS-SECTION 1 L'OPPOSABILITÉ DE L'EXISTENCE DE LA CONVENTION ET DE SES EFFETS AUX TIERS	783
928. Le droit de gage général des créanciers	783
929. L'interdiction de la tierce complicité	783
930. L'utilité de l'opposabilité du contrat aux tiers en matière de responsabilité extracontractuelle	783
931. Autres illustrations	784

Sous-section 2 L'OPPOSABILITÉ D'UNE CLAUSE CONTRACTUELLE AUX TIERS	785
932. Principe	785
933. Opposabilité des clauses pénales et des clauses exonératoires de responsabilité	785

Chapitre 2

LES EXCEPTIONS AU PRINCIPE DE L'OPPOSABILITÉ	786
934. Introduction. Renvoi	786
Section 1 <i>L'action paulienne</i>	786
935. Le contexte : la fraude du débiteur	786
936. Conditions d'exercice de l'action paulienne	787
937. Effets de l'action paulienne	789
Section 2 <i>Le manque de sincérité du débiteur et l'action en déclaration de simulation</i>	790
938. Introduction	790
939. Définition	791
940. Les types de simulation	791
941. Licéité de principe	792
942. Effets de la simulation	792
943. Entre parties	792
944. Effets de la simulation envers les tiers	792

PARTIE 6

LA SUSPENSION, LA MODIFICATION ET LA FIN DU CONTRAT

795

945. Introduction	795
-------------------------	-----

Titre 1

La suspension et la modification du contrat

796

Chapitre 1

LA SUSPENSION DU CONTRAT	796
946. Introduction	796
947. Le phénomène	797
948. L'exception d'inexécution	797
949. La force majeure temporaire	798
950. La suspension conventionnelle	798
951. Les clauses de suspension	798
952. Les effets de la suspension	799

Chapitre 2

LA MODIFICATION DU CONTRAT	800
953. Vue d'ensemble sur les hypothèses de modification	800
Section 1 <i>La modification conventionnelle du contrat</i>	801
954. Les conventions modificatives entendues <i>sensu lato</i> : un phénomène fréquent	801

955.	Première hypothèse : le <i>mutuus dissensus</i> suivi d'un nouveau contrat	803
956.	Deuxième hypothèse : la novation par changement d'objet	803
957.	Troisième hypothèse : la convention modificative <i>sensu stricto</i>	803
958.	L'adaptation du contrat en application de l'une de ses clauses	805
Section 2	<i>La modification unilatérale du contrat</i>	805
959.	Introduction	805
960.	Clauses autorisant une adaptation unilatérale du contrat	806
961.	La modification unilatérale du contrat en dehors de toute clause	807

Titre 2

L'extinction du contrat

962.	Distinctions préalables	809
963.	Les causes d'extinction normale du contrat. Deux hypothèses	810

Chapitre 1

	LES CAUSES DE DISSOLUTION DU CONTRAT	811
964.	Introduction	811
965.	Intérêt pratique de la systématisation de la matière	812
Section 1	<i>Les causes de dissolution contemporaines de la formation du contrat</i>	813
966.	L'annulation du contrat	813
967.	La rescision du contrat	814
Section 2	<i>Les causes de dissolution postérieures à la formation du contrat</i>	814
968.	Une grande diversité	814
	SOUS-SECTION 1 LA RÉSILIATION	815
969.	Deux hypothèses	815
	§ 1 Le <i>mutuus dissensus</i>	815
970.	Le <i>mutuus dissensus</i>	815
	§ 2 La résiliation par volonté unilatérale d'une partie	816
971.	Introduction	816
	A. <i>Les sources de la faculté de résiliation unilatérale</i>	817
972.	Trois sources différentes	817
	a) La loi	818
973.	De nombreux exemples	818
974.	La résiliation unilatérale des contrats de services du Code civil	818
975.	(suite) Un principe assorti d'exceptions	820
976.	(suite) La situation du prestataire de services	822
977.	Autres exemples	823
	b) Les usages	823
978.	La résiliation unilatérale autorisée par les usages	823
	c) Un principe général de droit propre aux contrats à durée indéterminée	824
979.	Dispositions légales particulières	824
980.	Un principe général de droit applicable à tout contrat à durée indéterminée	825
	B. <i>Les caractéristiques et les effets de la résiliation unilatérale</i>	826
981.	Un acte unilatéral réceptice	826
982.	Principe du consensualisme et exceptions	826
983.	Effets de la résiliation unilatérale	827
984.	Les liens entre l'article 1794 et l'article 1184 du Code civil	828

985. Les pouvoirs du juge des référés en présence de la résiliation d'un contrat à durée indéterminée	829
C. <i>La liberté contractuelle au service d'une partie : les clauses et conditions conférant un pouvoir de résiliation unilatérale</i>	830
986. Introduction	830
a) La clause de résiliation unilatérale	830
987. Notion et champ d'application	830
988. Clause de résiliation et droit de la consommation	832
989. Distinction entre la clause de résiliation unilatérale et le pacte comissoire exprès	833
990. Distinction entre la clause de résiliation unilatérale et la condition résolutoire	834
991. Les modalités conventionnelles de la résiliation unilatérale du contrat	834
992. Les clauses prévoyant une indemnité de dédit	835
993. Effets de la résiliation unilatérale	836
994. L'office du juge	836
995. Sanctions de la mise en œuvre irrégulière ou abusive de la clause de dédit : <i>quid</i> de l'exécution en nature ?	837
b) La condition résolutoire purement potestative	838
996. Introduction	838
997. Licéité des conditions résolutoires purement potestatives	839
998. Condition résolutoire purement potestative et droit de résiliation unilatérale	840
999. La condition résolutoire purement potestative et les législations impératives ou d'ordre public	841
1000. La mise en œuvre de bonne foi	842
c) Clauses diverses prévoyant la fin prématurée du contrat en certaines circonstances	842
1001. Introduction	842
1002. Exemples de clauses relatives à l'inexécution anticipée du contrat	842
1003. Clauses de <i>hardship</i>	843
1004. Clauses de force majeure	844
1005. Nature juridique des clauses	844
1006. Les clauses qui lient la dissolution du contrat à la survenance de certains événements objectifs.....	845
1007. Un cas particulier : les clauses prévues pour le cas de faillite du cocontractant	846
1008. Quelques décisions de jurisprudence	847
1009. Dissolution anticipée et bail commercial	847
1010. Condition résolutoire et concession de vente exclusive à durée indéterminée	848
1011. La convention d'emphytéose et l'arrêt de la Cour de cassation du 30 mars 2006	850
SOUS-SECTION 2 LE DÉCÈS, LA FAILLITE OU L'INCAPACITÉ D'UNE PARTIE	
DANS LES CONTRATS <i>INTUITU PERSONAE</i> 851	
1012. Principe	851
1013. Exceptions	851
SOUS-SECTION 3 LA RÉSOLUTION DU CONTRAT	
1014. La résolution, sanction d'une faute contractuelle	852
1015. La survenance d'une condition résolutoire	853
SOUS-SECTION 4 LA RÉVOCATION DU CONTRAT	
1016. Notion	853
SOUS-SECTION 5 LA THÉORIE DES RISQUES	
1017. Notion	853
1018. Le rejet de la théorie de l'imprévision	854
SOUS-SECTION 6 LA CADUCITÉ DU CONTRAT	
1019. Une nouvelle cause de dissolution des obligations et des contrats	854

1020. La jurisprudence de la Cour de cassation et la caducité par disparition de l'objet	855
1021. La jurisprudence de la Cour de cassation et la caducité par disparition de la cause	857

Chapitre 2

LES SUITES DE L'EXTINCTION DU CONTRAT	859
1022. Vue d'ensemble	859
Section 1 <i>L'obligation de restitution consécutive à la dissolution rétroactive du contrat</i>	859
1023. Rappel : dissolution du contrat <i>ex tunc</i> ou <i>ex nunc</i>	859
1024. Absence de régime uniforme. Renvois	860
Section 2 <i>Les obligations postcontractuelles</i>	861
1025. Notion	861
1026. Sources de ces obligations	862
1027. La liquidation du passé	863
1028. La prolongation dans l'avenir	863
1029. Le <i>quitus</i>	864
1030. <i>Quid</i> des obligations postcontractuelles en présence d'une cause de dissolution du contrat ?	864

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES	867
---------------------------------------	-----